

**CEREMONIE OFFICIELLE D'INSTALLATION DU CONSEIL
NATIONAL ITIE**

**ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

Abidjan, le 20 décembre 2007

Monsieur le Ministre des Mines et de l'Energie ;

**Monsieur le Représentant de la Délégation de la
Commission Européenne à Abidjan ;**

**Messieurs les représentants des institutions
financières internationales ;**

Madame, Messieurs les Directeurs de Cabinet,

**Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs, Sous
Directeurs ;**

Honorables invités ;

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, à la suite de Monsieur le Ministre des Mines et de l'Energie, saluer tous ceux qui nous ont fait l'honneur de répondre à notre invitation, à l'occasion de l'installation officielle du CN-ITIE.

Permettez-moi de faire une adresse spéciale à nos partenaires au développement, pour leur soutien constant aux différentes initiatives du Gouvernement.

Mesdames et Messieurs,

La cérémonie de ce jour, est-il besoin de le rappeler, s'inscrit dans le cadre des actions entreprises, depuis quelques années, pour placer la gestion administrative et financière de notre pays, sous le sceau de la transparence et de la bonne gouvernance.

En effet, après le vaste projet de modernisation des administrations financières, dont un volet important constitue le développement d'outils de gestion informatisée, le Gouvernement a pris certaines mesures, pour assurer la traçabilité et la transparence dans la gestion des principales filières de l'économie.

Ce processus s'étend aujourd'hui aux produits pétroliers, gaziers et miniers, à travers l'opérationnalisation du Conseil National ITIE.

La mise en place du CN-ITIE, est la résultante des différentes démarches entreprises depuis novembre 2002, date à laquelle, Monsieur le Ministre des Mines et de l'Energie a exprimé à Oslo, la volonté et l'engagement du Gouvernement ivoirien d'adhérer à l'initiative ITIE.

Je voudrais donc saluer la naissance de ce Conseil et par delà, féliciter ses membres issus de l'administration publique et parapublique, du secteur privé, de la presse

et de la société civile, pour leur désignation par leurs structures respectives.

Il vous appartiendra, par votre nouveau rôle, d'œuvrer à faire aboutir le processus d'adhésion, à travers votre dynamisme et votre efficacité dans la mise en œuvre des différentes diligences.

Votre action doit permettre d'accroître la crédibilité de l'action gouvernementale, tant à l'égard de nos concitoyens que de la communauté internationale, notamment en ce qui concerne la gestion des ressources issues des industries extractives.

A cet effet, il s'agit, dès cet instant, d'élaborer un plan de travail cohérent, avec des objectifs clairement définis et le budget s'y rapportant, pour conduire vos travaux, dont les résultats doivent répondre aux attentes du Gouvernement et des partenaires.

Pour notre part, je voudrais vous donner l'assurance que nos services restent disponibles pour vous apporter l'appui nécessaire, dans l'accomplissement de votre mission.

Sur ce, je voudrais terminer mon propos en déclarant officiellement installé, le Conseil National pour la mise en œuvre des principes de l'Initiative pour la Transparence des Industries extractives.

Bon vent au CN-ITIE.

Charles KOFFI DIBY